



Un couple se partage 157 000\$

Quoi de mieux que de commencer la journée en apprenant que vous venez de gagner 157 787 \$? C'est ce qui est arrivé à Denise Hainault lorsqu'elle a pris connaissance des numéros gagnants du Lotto 6/49 du 1er septembre en visionnant une émission télévisée matinale. L'heureuse Jérômiennne partage son lot avec son conjoint Gilles.

NE MANQUEZ PAS le cahier



DANS NOS ÉDITIONS DU 20 ET 27 OCTOBRE

Réservez votre espace publicitaire 436-5381

Costco réitère son opposition au contrôle du prix de l'essence

(H.P.) Profitant de la remise d'un don de 25 000 \$ à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, la directrice nationale de Costco Canada a réitéré l'opposition de son entreprise face au contrôle du prix de l'essence exercé par la Régie de l'énergie du Québec.

Rappelant que la Régie impose depuis l'automne dernier à Saint-Jérôme un prix-plancher plus élevé qu'ailleurs, Louise Wendling maintient que cette décision va à l'encontre de l'intérêt des consommateurs en les empêchant de profiter d'un marché compétitif.

C'est dans ce contexte que Costco avait annoncé, au printemps, qu'elle verserait le trois cents supplémentaires imposé par la régie à sa station de Saint-Jérôme à la Fondation de l'Hôtel-Dieu.



Louise Wendling, directrice de Costco Canada, Louis Santillo, directeur du magasin de Saint-Jérôme, ainsi que Pierre-Michel Gauthier, Sylvie Chartrand et Aline Desjardins de la Fondation de l'Hôtel-Dieu.

Cette mesure spéciale prenait fin au mois d'août et n'est pas renouvelée pour l'instant.

Enfin un dépistage du streptocoque B

(H.P.) Patricia Normand a appris avec joie que la Société des gynécologues et obstétriciens du Canada recommande dorénavant ce qu'elle réclamait depuis un an et demi: le dépistage systématique de l'infection à streptocoques B chez les futures mamans.



Patricia Normand et sa fille Chloé.

Cette résidente de Prévost avait failli perdre sa fille Chloé à sa naissance, le 1er janvier 2003, à cause de cette infection qu'elle lui avait transmise lors de l'accouchement.

A la suite de cette tragique expérience, Mme Normand avait créé la Fondation cana-

dienne du strep B dans le but de diffuser de l'information au sujet de cette infection et promouvoir une approche préventive. Environ une femme sur quatre est porteuse de la bactérie qui serait l'une des principales causes de mortalité chez les nouveaux-nés.

Puisqu'un simple test administré à la future maman permet de dépister la présence de l'infection et de prévoir un traitement préventif, Mme Normand prônait le dépistage systématique, une mesure déjà recommandée aux États-Unis depuis deux ans.

Voilà que le Canada emboîte le pas avec la récente directive de la Société des gynécologues. Sans faire du test de dépistage une mesure obligatoire, l'organisme recommande aux médecins de l'offrir à toutes leurs patientes, entre la 35e et la 37e semaine de grossesse.

Campagne d'abonnement: pour quelques sous par semaine soyez abonnés à L'Écho du Nord